

Réponses de la liste PS-SP.A Cause Commune de Watermael-Boitsfort

Septembre 2018



sp.a



Comment la RainbowHouse Brussels utilisera vos réponses:

1. Les questions listées dans ce document reprennent les revendications formulées par la RainbowHouse, coupole des associations LGBTQI+ en région bruxelloise, avant la Belgian Pride 2018. Elles sont à la fois précises et ouvertes, et permettent aux listes de candidats de faire valoir leurs projets, en s'appuyant également sur l'expérience acquise et l'état des politiques déjà lancées dans leurs communes.

2. **La RainbowHouse adresse ce questionnaire aux candidat.e.s via les Fédérations régionales des partis politiques**, pour garantir que ceux-ci soient traités de manière équitable. Le questionnaire est aussi publié sur notre site, de manière à être rendu accessible aux listes indépendantes dont nous n'aurions pas les contacts.

3. **La RainbowHouse ne publiera que les réponses retournées par les listes communales de candidat.e.s.** C'est en effet à cet échelon que le choix des électeurs se fera, dans un contexte local qui varie selon les bilans des collèges sortants et selon les situations locales.

4. **La RainbowHouse mettra en ligne les réponses reçues sur son site.** Les réponses seront accessibles par commune et par parti. La RainbowHouse publiera régulièrement des analyses sur le nombre de réponses reçues et sur leur qualité.

5. **La RainbowHouse ne prendra en aucun cas position en faveur d'un parti donné.**

Introduction

La vie des personnes se joue en premier lieu dans leur rue, quartier, commune ou ville, de résidence comme de passage. Une politique locale a donc un impact énorme sur la vie quotidienne de chaque citoyen.ne, y compris sur celle des habitant.e.s LGBTQI+. Voilà pourquoi la Belgian Pride met en 2018 les communes et les villes sous les projecteurs, ou mieux encore : sous l'arc-en-ciel !

Au niveau fédéral et social, les 15 dernières années ont été fortement engagées dans une amélioration de la législation en faveur de l'égalité et du respect des personnes LGBTQI+. Nos lois ont fait de grands pas en avant, mais la société ne suit pas toujours le mouvement au même rythme. Et nous remarquons que la sensation de bien-être ou de sécurité pour les LGBTQI+ ne progresse pas, comme l'attestent les études de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA).

Toujours plus de la moitié des personnes LGBTQI+ n'ose faire son coming out sur le lieu de travail. Le nombre de suicides reste très élevé, les adolescent.e.s sont particulièrement touché.e.s. Et après chaque agression homo-lesbo-, bi-, trans- ou inter-phobe dans la rue, l'habituelle réaction se fait entendre : "vous feriez mieux de ne pas vous balader n'importe où main dans la main".

Les plus précaires d'entre nous restent les plus touché.e.s et victimes de ces discriminations.

Les communes et les institutions locales peuvent et doivent faire la différence, et surtout prendre leurs responsabilités pour le bien-être de tou.te.s leurs habitant .e.s ! La plupart des mesures ci-dessous visent à garantir la prévention ou la réaction à des actes (discrimination, harcèlement, stigmatisation) qui constituent des délits. Si la liste qui suit n'est pas parfaitement exhaustive, elle montre cependant l'ampleur du chantier encore à mener.

E = Existant

O = Oui

N = Non

CT : Court terme (dès le début ou au cours de la première moitié du mandat)

MT = Moyen terme (avant la fin du mandat)

LT = Long terme (fin de mandat ou suivant(s))

0. Remarque préliminaire

Le PS est depuis plus de 20 ans dans l'opposition à Watermael-Boitsfort. Il n'est pas chose aisée que de pouvoir répondre précisément aux questions qui touchent à l'organisation pratique des services ou à des questions administratives qui ne sont pas toujours répercutées au sein du Conseil Communal.

Nous avons, dans ce contexte, tenté de répondre au mieux des informations qui étaient à notre disposition et avons en tout cas résolument choisi de vous présenter la vision et la politique que nous défendons et que nous espérons pouvoir mettre en œuvre après le 14 octobre prochain. Il est dès lors possible que certains dispositifs soient déjà mis en œuvre à Watermael-Boitsfort et que nous l'ayons pas indiqué.

La reconnaissance et la défense des droits des personnes LGBTQI+ est présente dans l'ADN du PS et de nombreux de nos candidats. Cela fait partie intégrante du combat nécessaire et permanent contre toutes les formes de discrimination afin de rendre notre société plus juste et plus respectueuses de chacun. A l'échelle d'une commune, il s'agit d'une politique prioritaire qui doit se penser comme une politique de proximité.

1. Une politique structurelle d'égalité des chances pour la commune

		E	O	N	CT	MT	LT
1	Un service en charge de l'égalité des chances Un.e échevin.e explicitement en charge de l'égalité des chances						
1-11	Envisagez-vous de vous doter d'un service en charge de l'égalité des chances ? ¹		X				
1-11b	Détaillez : Une commune comme Watermael-Boitsfort n'aura pas les moyens de développer rapidement un service dédié à cet effet mais la nomination d'un.e agent.e transversalement en charge de ces compétences est une première étape que nous impulserons.						
1-12	Envisagez-vous de nommer un.e échevin.e explicitement en charge de l'égalité des chances ?		X				
1-12b	Détaillez : Si nous intégrons une majorité après les élections, nous proposerons la création d'une telle compétence.						
1-2	Un plan d'action pour l'émancipation et l'égalité de tou.s.tes ;						
1-20	Pensez-vous élaborer un tel plan pour la commune ?		X				
1-21	Pensez-vous, notamment, que ce plan doit couvrir les orientations sexuelles, les identités de genre, les caractères sexuels et l'ensemble des personnes LGBTQI+, quel que soit leur statut social (travailleur.ses du sexe, migrant.e.s, réfugié.e.s, etc.), mais également tous les autres aspects des identités des résident.e.s de la commune, en reconnaissant leur caractère pluriel et intersectionnel ?		X				
1-21b	Détaillez : A ce stade, la commune s'est déjà engagée dans des chartes particulières qui promeuvent l'égalité des chances envers, entre-autres, les personnes présentant un handicap. Néanmoins, Watermael-Boitsfort ne semble pas encore avoir pris la						

¹ L'intitulé est ici à titre indicatif et peut recouvrir des champs plus larges ou plus spécifiques selon le projet du candidat

	mesure de toutes les facettes de ce combat. Il nous apparaît nécessaire d'élargir rapidement ces chartes pour en faire un plan intégrant, entre autres, les questions liés à l'orientation sexuelle et au genre qui assurera une complémentarité et une transversalité des politiques.							
1-22	Envisagez-vous de détailler les mesures à prendre pour chacune des thématiques énoncées et y associer un calendrier et un budget ?		X					
1-22b	Lequel : A ce stade, il nous paraît prématuré de lister les mesures pertinentes à mettre en œuvre. La réalisation du plan devra d'abord réaliser en premier un diagnostic, puis des propositions de mesure qu'il s'agira alors de chiffrer. Néanmoins, il nous paraît fondamental, qu'une fois définies, ces mesures soient intégrées dans un calendrier précis et qu'elles soient budgétisées. Au risque sinon de ne jamais les voir se concrétiser. C'est également pour assurer leur concrétisation qu'il nous paraît fondamental de définir un responsable politique clairement identifié (l'échevin en charge de l'égalité des chances) de leur mise en œuvre.							
1-23	Pensez-vous faire de ce plan un outil confié à l'échevin.e et au service responsable, pour leur permettre de solliciter les autres services et ainsi peser pour l'affectation de moyens effectifs à des actions favorisant réellement l'émancipation et l'égalité ?		X					
1-23b	Détaillez : V. Ci-dessus.							
1-24	Ce plan doit avoir pour objectif de favoriser une démarche de "mainstreaming" et d'évaluation, plutôt que de multiplier les actions nouvelles. Il ne s'agit donc pas d'une démarche forcément coûteuse. Souhaitez-vous reprendre et étendre la logique du budget "sensible au genre", pour évaluer l'impact des actions financées sur l'égalité ?		X					
1-24b	Détaillez : De nombreuses décisions peuvent avoir des impacts parfois cachés ou inattendus sur les questions liées au genre. Reconnaître et évaluer ces effets nous paraît fondamental. Nous voulons donc engager la commune de Watermael-Boitsfort à développer un budget sensible au genre. Nous entendons par ailleurs développer une politique de Gender Mainstreaming pour notre commune.							
1-25	Permettez-vous que le service en charge de l'égalité des chances puisse recevoir les plaintes concernant les discriminations et la stigmatisation (d'usager.ère.s ou de salarié.e.s de la commune) grâce à un système accessible dans tous les services publics gérés directement par la commune ou par délégation par un autre opérateur (intercommunales, ASBL, etc) ?			X				
1-25b	Détaillez : Il existe des organes communaux compétents pour la réception de ce type de plaintes. Dans un souci de respect de la vie privée, de confidentialité des informations personnelles et de relations de confiance entre les membres du personnel de l'administration communale, il est primordial de conserver le système des « personnes dites de référence ». Le Service Egalité des Chances doit pouvoir bénéficier d'informations agrégées et anonymisées sur les différentes situations qui auraient fait l'objet de plaintes, afin de pouvoir orienter son action, sans personnaliser.							

1-26	Garantissez-vous que la commune s'engage à suivre les engagements qui ont déjà été pris et assurera l'évaluation des politiques menées sur ces sujets ?		X				
	Détaillez : La défense des droits des personnes, et singulièrement des personnes LGBTQI+, est un combat progressiste que les socialistes portent depuis de nombreuses années. C'est un fondement de notre engagement politique et nous entendons continuer ce combat.						
2	<u>La commune soutient ses agent.e.s</u> La plupart des mesures d'information et de formation qui apparaissent dans le présent document permettent aux agents communaux de mieux savoir réagir aux situations rencontrées dans l'exercice de leurs fonctions La commune a également, parmi ses agents, des personnes LGBTQI+ ainsi que d'autres identités minorisées :						
2-1	Vous engagez-vous à ce que ces agents puissent être en sécurité dans l'exercice de leurs fonctions, et bénéficier, le cas échéant, du système de plainte décrit au point 1 (1-25) ?		X				
2-2	Vous engagez-vous à ce que ces agents puissent bénéficier, lors du recrutement ou du déroulement de carrière, d'un fort engagement de la Commune en faveur d'une bonne représentativité et d'une égalité de traitement ?		X				
2-3	À terme, adopterez-vous et mettrez-vous en œuvre un "Plan Diversité" tel que proposé par la Région de Bruxelles-Capitale ² ?		X				
3	<u>La commune engagée pour la visibilité et la participation dans les activités culturelles</u>						
3-11	Considérez-vous que la programmation culturelle doit être pensée pour accueillir de manière représentative les identités de tou.te.s ?		X				
3-11b	Détaillez : A Watermael-Boitsfort, nous avons la chance de bénéficier de la grande compétence et du rayonnement de nos centres culturels (la Vénérie, le WaBo). Il est évident que la programmation culturelle se doit d'être inclusive.						
3-12	Considérez-vous que la programmation culturelle doit être pensée pour s'adresser à tous les publics de la commune ?		X				
3-12b	Détaillez : La culture est un vecteur important de cohésion sociale. Watermael-Boitsfort connaît une réalité sociale qui est marquée par une dualité grandissante. C'est sur base de ce constat que nous voulons réorienter la politique culturelle communale. La culture doit être un levier qui permette de toucher l'ensemble de la population, avec des réalités sociales ou d'identités diverses, et qui permette à chacun de trouver une opportunité de poursuivre son épanouissement personnel.						
3-2	Pensez-vous appliquer cela au spectacle vivant, aux expositions, aux débats, ainsi qu'aux fonds des bibliothèques et ludothèques publiques ?		X				
3-2b	Détaillez : Toutes les disciplines doivent être concernées évidemment.						

² Un des axes de ce plan concerne « l'ouverture aux personnes LGBT ».

3-3	Pensez-vous organiser cela tout au long de l'année, même si certaines périodes peuvent être plus intenses (exemples : 8 mars ³ , PrideFestival).		X				
3-3b	Détaillez : Il est important de profiter de ces moments à forte visibilité pour décliner des actions spécifiques qui permettent d'élargir la conscience des citoyens d'une problématique. Cela ne doit par contre pas limiter notre capacité à inclure toute au long de l'année cette thématique à notre programmation.						
4	<u>La commune offre un accueil adapté aux habitant.e.s</u> Ce point s'applique en particulier à l'accueil dans les services de la population (belge et étrangère) et de l'état civil.						
4-10	Mettez-vous tout en œuvre pour vous assurer régulièrement que votre personnel, dans les différents services, est formé à accueillir tous les publics dans des termes et d'une manière pleinement respectueuse de leurs identités et de leurs vécus ?		X				
4-10b	Détaillez : Il est important de renforcer la formation du personnel communal de manière continue. S'agissant de l'accueil du public spécifiquement, l'empathie doit être le fil rouge de la mentalité du service public. Il est impératif dans ce cadre que chaque agent soit conscient de l'impartialité de sa fonction et puisse traiter de manière ouverte et accueillante l'ensemble des citoyens, quelles que soient ses convictions, ou l'expression de son identité (qu'elle soit de genre, religieuse, ou autre)						
4-11	Mettez-vous en place un dispositif pour recueillir les retours des habitant.e.s sur leur expérience à l'accueil ?		X				
4-11b	Détaillez : La mise en place d'un service informatique ou humain de type ombudsman nous paraît essentiel dans ce cadre.						
4-12	Souhaitez-vous que la commune puisse analyser les plaintes reçues par son service en charge de l'égalité des chances, par les agences locales pour l'emploi ou un service délégué, par exemple un service Ombudsman ?		X				
4-12b	Détaillez : C'est le sens de notre proposition ci-dessus.						
4-2	Vous assurerez-vous que les évolutions du droit sont pleinement prises en compte et que votre personnel a accès aux formations nécessaires (exemple : la nouvelle loi sur le changement d'état civil des personnes transgenres ⁴) ?		X		X		
4-2b	Détaillez : Il s'agit d'une obligation légale à laquelle la commune souscrit avec autant d'assiduité que de proactivité.						
4-3	Vous assurerez-vous également que dans tous les points d'accueil des habitant.e.s (accueil général, antennes de quartier, etc.) des informations visibles soient disponibles pour les personnes qui souhaitent porter plainte pour discrimination ou signaler un abus, les renseignant sur leurs droits, les recours et les		X		X		

³ Journée internationale de lutte des femmes, pour l'égalité des droits

⁴ Loi du 25 juin 2017 entrée en vigueur le 1er janvier 2018

	soutiens possibles, et les motifs de discrimination reconnus par la législation ?							
4-3b	Détaillez : Cette information doit être mise en place pour assurer le respect des droits de chacun.e							
5	<u>La commune facilite l'accueil des enfants et des familles à l'école et dans les crèches</u>							
5-10	Vous assurerez-vous que le personnel enseignant et non-enseignant bénéficie d'informations et de formations sur le respect dû à tous les publics ?		X					
5-1àb	Détaillez : Les écoles, lieu de l'apprentissage et de la découverte de soi sont au cœur de notre projet pour Watermael-Boitsfort. Elles doivent impérativement respecter les identités de chacun.e Un effort de formation du corps enseignant et non-enseignant doit être réalisé dans ce cadre.							
5-11	Incluez-vous dans cette information explicitement l'accueil des familles dans lesquelles au moins un parent est LGBTQI+ ?		X					
5-11b	Détaillez : Sans aucun doute.							
5-12	Prendrez-vous en compte le cas des enfants à l'identité LGBTQI+ ou non-binaire, pour réagir à tout cas de stigmatisation ou de harcèlement, quel qu'en soit l'origine ?		X					
5-12b	Détaillez : Le harcèlement, et particulièrement le harcèlement à l'école et sur les réseaux sociaux, est un véritable fléau. Il faut lutter, avec le corps professoral, le corps non-enseignant et les familles, contre ce phénomène.							
5-13	Incluez-vous, également, une meilleure représentativité de la diversité des modèles familiaux, d'identités de genre et d'orientations sexuelles dans les supports pédagogiques utilisés ou mis à disposition par les écoles communales (livres, exercices, affiches, etc.) ?		X					
5-13b	Détaillez : Cette modification des supports pédagogiques pourra être réalisée dans la mesure des moyens communaux. En effet, beaucoup de ces supports sont produits et réalisés à d'autres niveaux.							
5-2	Vous assurerez-vous que les écoles communales systématisent les programmes EVRAS ⁵ .		X					
5-2b	Détaillez : Si les programmes EVRAS ne devaient pas être suivis par les écoles communales, il nous paraît essentiel de les intégrer un tel programme.							
6	<u>La commune s'engage pour la sécurité de tou.te.s sur la voie publique</u> La commune utilise sa représentation dans les instances de la zone de police:							
6-10	Pour s'assurer que les agents reçoivent une formation adéquate à l'accueil des personnes LGBTQI+ et de		X					

⁵ EVRAS - L'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle trouve sa place dans nos établissements scolaires, tant dans l'enseignement fondamental que secondaire, ordinaire et spécialisé. Avec l'aide des éducateurs, du Centre PMS ou du Service PSE, ils sollicitent l'aide d'associations pour développer des projets pour leur classe ou leur école. Circulaire 4550 : Education à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle (EVRAS) du 10 septembre 2013

	toutes les personnes minorisées, en particulier lorsque ces personnes viennent dénoncer des faits de discrimination, de stigmatisation ou de violences discriminatoires (travailleur.ses du sexe, migrant.e.s, réfugié.e.s, etc);							
6-10b	Détaillez : Si les collaborateurs de la zone de police n'ont pas encore la possibilité de suivre une formation continue organisée dans la MAC (All Gendres Welcome), nous voulons engager notre commune dans cette voie. De plus, les formations internes doivent aussi aborder la question des publics les plus vulnérables, des discriminations et des délits de haine.							
6-11	Pour s'assurer de la présence de référent.e.s spécialisé.e.s sur les questions LGBTQI+;		X					
6-11b	Détaillez : S'il ne devait pas exister de personne de référence dans ce cadre, ou d'adresse mail pour un premier contact au cas où la victime ne serait pas prête à franchir les portes du commissariat, nous engagerons notre commune dans cette voie.							
6-12	Pour s'assurer que l'accueil dans les commissariats prévoit une information visible sur les droits des personnes minorisées victimes de discriminations et de violences, et sur les structures associatives pouvant les accompagner;		X					
6-12b	Détaillez : Cette information doit être mise en place ou renforcée pour assurer le respect des droits de chacun.e							
6-2	La commune sensibilise ses gardiens de la paix et les travailleurs sociaux qu'elle emploie directement ou qui relèvent d'associations subsidiées (telles que l'asbl BRAVVO à Bruxelles-Ville) aux situations de discrimination et de violence vécues par les personnes LGBTQI+ et autres personnes minorisées;		X					
6-2b	Détaillez : Cette formation nous paraît essentielle et indispensable.							
6-3	La commune s'engage dans une approche intégrée de ses quartiers, en visant à respecter les droits de toutes les personnes concernées (habitant.e.s, commerces, travailleur.ses du sexe, personnes sans domicile, etc.).		X					
6-3b	Détaillez : Notre commune compte des disparités socio-économiques importantes. Ces disparités peuvent s'avérer sources de tensions ou, plus fondamentalement, frein à la rencontre de son voisin. La politique de cohésion sociale mise en œuvre dans notre commune vise à organiser la rencontre entre voisins, au-delà de toutes leurs différences. Notre programme veut renforcer encore ce rôle en augmentant encore le rayon des actions prises dans ce domaine (coopérative de quartier...)							
7	La commune agit pour une action sociale inclusive de tou.te.s Les communes sont responsables, en gestion directe, par délégation à des associations subsidiées, ou par l'intermédiaire du CPAS, de nombreux services accueillant des milliers d'usager.ère.s. Ces personnes sont, souvent, parmi les personnes plus vulnérables que la moyenne du fait de leur situation sociale. Les personnes LGBTQI+ et les autres personnes minorisées qui ont recours à ces services peuvent donc cumuler plusieurs facteurs de vulnérabilité sociale.							

7-1	Vous engagerez-vous pour une formation optimale de tou.te.s les agent.e.s d'accueil concerné.e.s, en reprenant, quand ils existent, les instruments pédagogiques et de formation proposés par les associations:		X					
7-1b	Détaillez : Oui.							
7-10	Dans vos services en Maison Communale ?		X					
7-11	Dans vos CPAS ?		X					
7-12	Dans vos organismes proposant des services aux enfants et aux jeunes, en particulier les maisons et les points information jeunesse ?		X					
7-13	Dans vos établissements d'accueil ou de résidence des personnes âgées ?		X					
7-13b	Autre ? Détaillez : L'ensemble des services communaux ou para communaux (Vivre chez soi, Watermael-Boitsfort en pleine air...) doit être intégré dans cette dynamique.							
7-2	Concernant ces mêmes services, effectuerez-vous :							
7-21	Un diagnostic des besoins et vous informerez-vous auprès des associations compétentes en Région bruxelloise (associations de personnes minorisées et associations professionnelles concernées) ?		X					
7-21b	Détaillez : Les actions qui seront développées le seront en partenariat avec les professionnels du milieu et associeront les personnes de référence.							
7-22	Une analyse pour identifier, sur la base des inventaires de bonnes pratiques recensées en Belgique et en Europe (réalisés par plusieurs projets européens ces dernières années), les actions que votre commune peut reprendre à son compte ?		X					
7-22b	Détaillez : Le benchmarking des bonnes initiatives prises en Europe ou ailleurs doit nous servir de guide.							
7-23	Une priorisation des actions à mettre en place ?		X					
7-23b	Laquelle :							
8	<u>La commune prend publiquement position pour l'égalité et l'émancipation</u> La commune témoigne visiblement de son soutien à ces causes :							
8-11	Afficherez-vous les symboles des communautés minorisées lors de leurs principaux événements (exemples : journées internationales, Belgian Pride, etc.), en utilisant, selon les cas, vos bâtiments (drapeaux) et/ou vos supports de communication (journal communal, panneaux d'affichage, etc.) ?		X					
8-11b	Détaillez : La commune hisse le drapeau LGBT durant plusieurs jours avant et après le 17 mai, IDAHO. Il nous semble également important de manifester à d'autres occasions notre attachement au respect des nombreuses minorités qui existent au sein de notre commune et en dehors. Nous voulons également renforcer le rôle de notre commune et de ses habitants comme acteurs de la société et créant des droits d'initiative citoyenne renforcée. La commune pourrait ainsi être amené à prendre des positions sur des sujets sociétaux (dont les droits des LGBTQI+).							

8-12	Mettez-vous à la disposition du public des informations sur le mouvement associatif LGBTQI+ et d'autres groupes minorisés dans vos structures d'accueil du public ?		X				
8-12b	Détaillez : Cette information doit être renforcée pour assurer le respect des droits de chacun.e						
8-2	Vous engagez-vous à accuser réception et à vous efforcer de répondre aux sollicitations du milieu associatif issu des communautés minorisées ?						
8-21	Pour l'accès à des infrastructures publiques ?		X				
8-21b	Détaillez : Assurément. Nos maisons de quartier doivent être un acteur majeur de cette politique.						
8-22	Pour la représentation institutionnelle lors d'événements organisés par ce milieu associatif, y compris concernant la santé et la prévention des personnes (exemple : prévention VIH/SIDA, refus de la sérophobie, etc) ?		X				
8-22b	Détaillez : La commune accueille et collabore avec l'association SIDA SOS. Ces soutiens peuvent être renforcés et élargis.						
8-23	Pour la participation des institutions communales aux campagnes d'information et de sensibilisation pertinentes (par exemple : All Genders Welcome, proposée annuellement par la RainbowHouse) ?		X				
8-23b	Détaillez : Nous devons amener notre commune dans cette dynamique						
8-24	Pour un accès égal, à qualité de projet égale, aux subsides communaux ?		X				
8-24b	Détaillez : Le traitement des subsides communaux ne peut faire l'objet d'aucune discrimination. Le PS s'en assure à chaque délivrance de soutiens financiers ou matériels de la commune. Nous nous assurons également que les refus de demande de subside ne soient jamais motivés, explicitement ou officieusement, par des discriminations quelconques. Nous engageons à poursuivre cette attitude avec vigilance.						
8-3	Vous engagez-vous à vous exprimer de manière claire et visible en réaction à d'éventuels incidents de stigmatisation et de discrimination avérés sur votre territoire ?		X				
8-3b	Détaillez : Ces incidents doivent être condamnés. Les outils de communication particulièrement dynamiques dont nous disposons aujourd'hui (site internet, réseaux sociaux, etc.) nous permettent de réagir avec rapidité et d'apporter immédiatement notre soutien.						
8-4	Pensez-vous vous inscrire dans des dynamiques d'amélioration de la situation réelle des personnes LGBTQI+, notamment en sollicitant ces dernière.s ou en soutenant des initiatives de santé publique issues		X				

	des communautés (telles que la Déclaration Communautaire de Paris 2017⁶).						
8-4b	<p>Détaillez : L'amélioration de la situation réelle des personnes LGBTQI+ passe par une attitude sans équivoque des pouvoirs publics et des actions concrètes. Les initiatives visant l'amélioration du bien-être des personnes LGBTQI+ auront toujours une écoute et un soutien de notre part. Concrètement, les sanitaires, avec les vestiaires, sont les seuls lieux au sein des bâtiments publics où l'expression binaire du genre est manifeste et où la division est de mise. Nous aimerions établir une première étape de questionnement de cette expression et cette division tant pour le public qui accède à nos bâtiments (citoyens, élèves, etc.) que pour le personnel qui l'occupe.</p> <p>Nous aimerions entamer une réflexion afin d'élaborer un « cahier des exigences minimales pour les sanitaires » de référence qui puisse être communiqué à tous les services de conception interne ou externe pour des projets de rénovation ou construction comprenant des sanitaires. Ainsi une ligne de conduite qualitative et quantitative pourrait être instaurée pour les sanitaires de nos bâtiments publics. Ce cahier devra reprendre en fonction de l'affectation des bâtiments tant les critères de choix initiaux dans l'aménagement des sanitaires tels que les surfaces le nombre d'équipements par genre, une réflexion sur l'expression et la division par genre, que des critères liés à la qualité du matériel installé. La rédaction d'un tel document nécessitera de se renseigner également sur les expériences qui ont fait leurs preuves dans d'autres pays.</p>						
9	<p><u>Une commune "hospitalière"</u> La commune participe à l'accueil des personnes LGBTQI+ demandeur.se.s de protection internationale:</p>						
9-1	Tenterez-vous, dans la mesure de vos moyens et en collaboration avec le niveau de pouvoir fédéral, de créer une Initiative Locale d'Accueil ("ILA"), dont nous considérons qu'elle est la structure la plus adaptée aux particularités des publics LGBT.		X				
9-1b	Détaillez : La commune de Watermael-Boitsfort dispose déjà d'une ILA. Celle-ci accueille à l'heure actuelle et à notre connaissance principalement des MENA. Un éventuel élargissement de ses missions pour intégrer la problématiques des personnes LGBTQI+ devra être mené.						

⁶ Déclaration Communautaire de Paris – Juillet 2017 : <https://pariscommunitydeclaration.files.wordpress.com/2017/07/pcd-fr.pdf>